

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2023/09/14-02

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 14 septembre 2023, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu la délibération n° 2023/04/06-03 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 6 avril 2023 portant approbation des cadrages d'établissement relatifs aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences pour les diplômes de Licence, Licence professionnelle et Master (M3C), au titre de l'année universitaire 2023/2024),

Vu la délibération n° 2023/07/06-05 portant approbation des cadrages d'établissement relatifs aux Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour les diplômes de Licence, Licence professionnelle et Master, au titre de l'année universitaire 2023/2024,

Considérant l'évolution des maquettes de formation et les actualisations réglementaires,

Considérant la nécessité pour l'établissement d'adapter chaque année les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C),

DÉCIDE :

OBJET : Modifications des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour l'année universitaire 2023/2024 :
(ALLSH, EJCAM, FDSP, FEG, FSS, IAE, IEP, IMPGT,
INSPE, IUT, OSU, SCIENCES, SMPM)

Article 1^{er} :

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve les modifications des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C), au titre de l'année universitaire 2023 / 2024 pour les composantes :

- Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)
- Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix Marseille (EJCAM)
- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)
- Faculté d'Economie et de Gestion (FEG)
- Faculté des Sciences du Sport (FSS)
- Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
- Institut d'Etudes Politiques (IEP)
- Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale (IMPGT)
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Enseignement (INSPE)
- Institut Universitaire de Technologie (IUT)
- Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU)
- Faculté des Sciences (SCIENCES)
- Faculté des Science Médicales et Paramédicales (SMPM)

Article 2 :

Le tableau récapitulatif des demandes et les modalités de consultation sont annexées à la présente délibération.

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 35
Quorum : 18
Présents et représentés : 23

Fait à Marseille, le 14 septembre 2023



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte
ALLSH	Licence pro	Toutes mentions au sein d'ALLSH	Niveau 2 : - ajout de l'ECI (évaluation continue intégrale) permettant de bénéficier de la seconde chance.	ALLSH_LP_23_24_Niv 1 et 2
ALLSH	Licence	Toutes mentions au sein d'ALLSH	Niveau 2 : - ajout de l'ECI (évaluation continue intégrale) permettant de bénéficier de la seconde chance.	ALLSH_L_23_24_Niv 1 et 2
ALLSH	Licence	Arts plastiques	Niveau 3	ALLSH_L_Arts plastiques_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Géographie et aménagement	Niveau 3	ALLSH_L_Géo et aménagement_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Histoire + SFAD	Niveau 3	ALLSH_L_Histoire_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Langues étrangères appliquées (LEA)	Niveau 3	ALLSH_L_LEA_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) - Parcours italien	Niveau 3	ALLSH_L_LLCER Italien_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) - Parcours japonais	Niveau 3	ALLSH_L_LLCER Japonais_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Lettres	Niveau 3	ALLSH_L_Lettres_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Psychologie SFAD	Niveau 3	ALLSH_L_Psychologie_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Sciences du langage	Niveau 3	ALLSH_L_Sciences langage_23_24_Niv 3
ALLSH	Licence	Sociologie	Niveau 3	ALLSH_L_Sociologie_23_24_Niv 3
ALLSH	Master	Toutes mentions au sein d'ALLSH	Pas de modification	ALLSH_M_23_24_Niv 1 et 2
ALLSH	Master	Anthropologie	Niveau 3 : - actualisation suite à la modification de la maquette	ALLSH_M_Anthropologie_23_24_Niv 3
ALLSH	Master	Français langue étrangère (FLE)	Niveau 3	ALLSH_M_FLE_23_24_Niv 3
ALLSH	Master	Langues et sociétés	Niveau 3	ALLSH_M_Langues et sociétés_23_24_Niv 3

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte
ALLSH	Master	Langues étrangères appliquées (LEA)	Niveau 3	ALLSH_M_LEA_23_24_Niv 3
ALLSH	Master	Sciences cognitives	Niveau 3 : - suppression et ajout d'ECUE/UE en lien avec les modifications de l'offre de formation.	ALLSH_M_Sciences cognitives_23_24_Niv 3
ALLSH	Master	Sciences du langage	Niveau 3	ALLSH_M_Sciences langage_23_24_Niv 3
EJCAM	Licence	Administration publique	Niveau 3	EJCAM_L3 Adm publique_23_24_Niv 3
EJCAM	Master	Information-communication	Niveau 3	EJCAM_M_CoDD et RECICOM_Aix_23_24_Niv 3 EJCAM_M_COMED_23_24_Niv 3 EJCAM_M_COSAN_23_24_Niv 3 EJCAM_M_DICOD B Alternance_23_24_Niv 3 EJCAM_M_DICOD_23_24_Niv 3 EJCAM_M_M1 RECICOM Alternance_23_24_Niv 3 EJCAM_M_M2 RECICOM Alternance_23_24_Niv 3
EJCAM	Master	Journalisme	Niveau 3	EJCAM_M_Journalisme Alternance_23_24_Niv 3 EJCAM_M_Journalisme FI_23_24_Niv 3
FDSP	Capacité	Droit	Pas de modification	FDSP_Capacité_23_24
FDSP	Licence pro	Toutes mentions au sein de la FDSP	Niveau 2 : - suppression de "La délivrance du diplôme est subordonnée à la présentation d'au moins une certification en langue anglaise."	FDSP_LP_23_24_Niv 1 et 2
FDSP	Licence pro	Management et droit du transport	Niveau 3	FDSP_LP1_Managt droit du transport_23_24_Niv 3 FDSP_LP2_Managt droit du transport_23_24_Niv 3
FDSP	Licence	Droit	Niveau 2 : - rappel de l'arrêté du 30/07/2018 art.14 : "Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant à la même mention de licence, les crédits européens délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et sont transférables. Il valide seulement les crédits européens qui lui manquent pour l'obtention de son diplôme."	FDSP_L_Droit_23_24_Niv 1 et 2
FDSP	Licence	Droit	Niveau 3	FDSP_L1_Droit_23_24_Niv 3 FDSP_L1_Droit EAD_23_24_Niv 3 FDSP_L1-1_Droit PARL_23_24_Niv 3 FDSP_L1-2_Droit PARL_23_24_Niv 3 FDSP_L1_Droit et Eco-Gestion_23_24_Niv 3 FDSP_L1_Droit et histoire de l'art_23_24_Niv 3 FDSP_L2_Droit_23_24_Niv 3 FDSP_L2_Droit PARL_23_24_Niv 3 FDSP_L2_Droit EAD_23_24_Niv 3 FDSP_L2_Droit et lettres_23_24_Niv 3 FDSP_L2_Droit et Eco-Gestion_23_24_Niv 3 FDSP_L2_Droit et histoire de l'art_23_24_Niv 3 FDSP_L3_Droit EAD_23_24_Niv 3 FDSP_L3_Droit_23_24_Niv 3 FDSP_L3_Droit PARL_23_24_Niv 3 FDSP_L3_Droit et lettres_23_24_Niv 3 FDSP_L3_Droit et histoire de l'art_23_24_Niv 3

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte
FDSP	Master	Toutes mentions au sein de la FDSP	Niveau 2 : - précision sur l'organisation des délibérations du jury.	FDSP_M_23_24_Niv 1 et 2
FDSP	Master	Plusieurs mentions	Niveau 3	FDSP_M1_Droit de la santé_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit de l'immobilier_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit des affaires EAD_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit des affaires_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit fiscal_23_24_Niv 3 FDSP_M1_DIDE_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit notarial_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit pénal et SC_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit privé_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit public EAD_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit public_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit social_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Histoire du droit et institutions_23_24_Niv 3 FDSP_M1_Droit du numérique_23_24_Niv 3 FDSP_M2_Droit pénal et SC_Sciences crim_23_24_Niv 3 FDSP_M2_Droit pénal et SC_Sciences pénales_23_24_Niv 3 FDSP_M2_Droit affaires_Droit éco_23_24_Niv 3 FDSP_M2_DIDE_Droit de l'énergie_23_24_Niv 3 FDSP_M2_Droit et fiscalité_23_24_Niv 3 FDSP_M2_Droit fiscal_Douane_23_24_Niv 3
FEG	Licence pro	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Pas de modification	FEG_LP_Assurance banque finance_CC_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence pro	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle, parcours Création et reprise d'entreprise	Pas de modification	FEG_LP_Assurance banque finance_CRE_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence pro	Gestion des structures sanitaires et sociales	Niveau 3	FEG_LP_RSEPE_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence pro	Métiers du commerce international	Niveau 2 : - un stage en milieu professionnel d'une durée de 16 semaines est obligatoire.	FEG_LP_MCI_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence	Administration économique et sociale - Economie et gestion - Gestion (Portail)	Pas de modification	FEG_L_Portail_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence	Administration économique et sociale (AES)	Niveau 3	FEG_L_AES_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence	Economie et gestion	Niveau 3	FEG_L_EG_23_24_Niv 1 à 3 FEG_Double_Licence_Eco_Droit_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence	Gestion	* Niveau 2 : Cas du stage obligatoire : - si l'étudiant n'a pas pu effectuer son stage en session 1, le jury pourra proposer un travail de substitution. - en cas de non validation du travail de substitution en session 1, une seconde chance est organisée (mêmes conditions que pour le stage). * Niveau 3	FEG_L_Gestion_23_24_Niv 1 à 3

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte
FEG	Licence	Informatique	<p>* Niveau 2 :</p> <p>1/ Cas du stage obligatoire : - si l'étudiant n'a pas pu effectuer son stage en session 1, le jury pourra proposer un travail de substitution. - en cas de non validation du travail de substitution en session 1, une seconde chance est organisée (mêmes conditions que pour le stage).</p> <p>2/ Cas des projets : - si la matière ne fait pas l'objet de seconde chance et que l'étudiant n'a pas validé la matière en session initiale, il y a report de la note de session initiale ou de la défaillance en cas d'absence en session initiale.</p> <p>3/ Matériels autorisés lors de examens : - l'usage de documents ou de calculatrices (ou de tout autre matériel particulier) fera systématiquement l'objet d'une autorisation ou d'une interdiction explicite à l'encontre des étudiants.</p> <p>* Niveau 3</p>	FEG_L_Informatique_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence	Mathématiques et informatique appliquée aux sciences sociales et humaines (MIASH)	Niveau 3	FEG_L_MIASH_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Licence avec accès santé (LAS)	Toutes mentions avec accès santé proposées par la FEG	Niveau 3	FEG_L_AS_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Comptabilité, contrôle, audit	pas de modification	FEG_M_CCA_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Contrôle de gestion et audit organisationnel	Pas de modification	FEG_M_CGAO_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Direction de projets ou établissements culturels	Pas de modification	FEG_M_DPEC_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Economie	Niveau 3	FEG_M_Economie_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Economie de l'entreprise et des marchés	Pas de modification	FEG_M_EEM_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Economie du droit	Pas de modification	FEG_M_Economie_du_droit_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Gestion des territoires et développement local	Niveau 3	FEG_M_GTDL_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Finance	Niveau 3	FEG_M_Finance_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Gestion de production, logistique, achats	Niveau 3	FEG_M_GPLA_23_24_Niv 1 à 3

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte
FEG	Master	Gestion des ressources humaines	* Niveau 2 : - ajout d'un critère permettant d'étudier les demandes de redoublement du M1. * Niveau 3	FEG_M_GRH_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Management de l'innovation	Pas de modification	FEG_M_MI_23_24_Niv 1 à 4
FEG	Master	Management et commerce international	Pas de modification	FEG_M_MCI_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)	Pas de modification	FEG_M_MIAGE_23_24_Niv 1 à 3
FEG	Master	Mode	Niveau 2 : - précisions des critères pour les demandes de redoublement du M1.	FEG_M_Mode_23_24_Niv 1 à 3
FSS	Licence pro	Toutes mentions au sein de la FSS	Niveau 2 : - organisation et déroulement des examens : suppression de la référence à la circulaire 2011-072 et ajout de la Charte des examens AMU.	FSS_LP_23_24_Niv 1 et 2
FSS	Licence	Toutes mentions au sein de la FSS	Niveau 2 : - organisation et déroulement des examens : suppression de la référence à la circulaire 2011-072 et ajout de la Charte des examens AMU.	FSS_L_23_24_Niv 1 et 2
FSS	Master	Toutes mentions au sein de la FSS	Niveau 2 : - organisation et déroulement des examens : suppression de la référence à la circulaire 2011-072 et ajout de la Charte des examens AMU.	FSS_M_23_24_Niv 1 et 2
IAE	Master	Toutes mentions au sein de l'IAE	Pas de modification	IAE_M_MAE_23_24_Niv 1 à 3 IAE_M_MS_23_24_Niv 1 à 3
IEP	Licence	Administration publique	* Niveau 2 : pas de modification * Niveau 3	IEP_L_Administration publique_23_24_Niv 1 et 2 IEP_L_Sciences politiques_Niv 3
IEP	Master	Toutes mentions au sein de l'IEP	Pas de modification	IEP_M_23_24_Niv 1 et 2
IEP	Master	Plusieurs mentions	Niveau 3	IEP_M_DPEC_Niv 3 IEP_M_Droit public_Niv 3 IEP_M_Relations internationales_Niv 3 IEP_M_Science politique_Niv 3
IMPGT	Licence	Administration publique	Pas de modification	IMPGT_L_Administration publique_23_24_Niv 1 à 3
IMPGT	Master	Direction de projets ou établissements culturels	Niveau 2 : - suppression de la phrase spécifique à la note seuil en langue vivante étrangère. Précision déjà indiquée dans le niveau 1.	IMPGT_M_DPEC_23_24_Niv 1 à 3

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte
IMPGT	Master	Management public	* Niveau 2 : - suppression de la phrase spécifique à la note seuil en langue vivante étrangère. Précision déjà indiquée dans le niveau 1. * Niveau 3 : - suppression et ajout d'ECUE/UE en lien avec les modifications de l'offre de formation.	IMPGT_M_MP_23_24_Niv 1 à 3
INSPE	Master	Toutes mentions au sein de l'INSPE	Niveau 2 : - Précision sur le redoublement dans le cycle Master : mise en conformité avec le niveau 1. - Précision sur la validation du diplôme Master. - Ajout obligation d'assiduité durant le stage. - Précision pour les absences justifiées. - Précision pour les stages facultatifs.	INSPE_M_23_24_Niv 1 à 3
IUT	BUT	Toutes spécialités	* Niveau 2 : - précisions apportées notamment sur le contrat pédagogique, sur les absences aux activités pédagogiques et aux évaluations, sur les étudiants boursiers et ceux en régime spécial d'études, les résultats d'examen et le redoublement. * Niveau 3 : renvoi aux règlements intérieurs des départements pour leurs dispositions ayant une incidence sur l'évaluation	IUT_BUT_23_24_Niv 1 et 2
IUT	Licence Pro	Toutes les mentions en 60 ECTS	Précisions apportées sur les absences notamment	IUT_LP_23_24_Niv 1 et 2
OSU	Master	Toutes mentions au sein de l'OSU	Pas de modifications	OSU_M_23_24_Niv 1 et 2
OSU	Master	Plusieurs mentions	Pas de modification	OSU_M_BEE PR_23_24_Niv 3 OSU_M_BEE TE_23_24_Niv 3 OSU_M_GEE PR_23_24_Niv 3 OSU_M_GEE TE_23_24_Niv 3 OSU_M_MER_23_24_Niv 3
OSU	Master	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Niveau 3	OSU_M_STPE_23_24_Niv 3
SCIENCES	Licence pro	Toutes mentions au sein de la FDS	* Niveau 2 : - précision sur la session exceptionnelle de la seconde chance. - précision sur l'organisation des consultations des copies de contrôles continus. * Niveau 3	SCIENCES_LP_23_24_Niv 1 et 2 SCIENCES_LP_23_24_Niv 3
SCIENCES	Licence	Toutes mentions au sein de la FDS	* Niveau 2 : - précision sur l'organisation des consultations des copies de contrôles continus. - possibilité d'un calendrier d'examens spécifique pour les formations ouvertes au télé-enseignement. - spécificités portail L1 en 2 ans (L1en2a) : suppression de la possibilité de passer en L2 pour un étudiant ayant validé au moins 80% des ECTS en L1. - spécificités portail AMNS : suppression de la possibilité de passer en L2 si l'étudiant n'a pas atteint 10/20 en L1. * Niveau 3	SCIENCES_L_23_24_Niv 1 et 2 SCIENCES_L_23_24_Niv 3
SCIENCES	Licence et Master en télé-enseignement	Plusieurs mentions	Niveau 3	SCIENCES_EAD_23_24_Niv 3

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte
SCIENCES	Master	Toutes mentions au sein de la FDS	* Niveau 2 : - précision sur l'organisation des consultations des copies de contrôles continus. - possibilité d'un calendrier d'examens spécifique pour les formations ouvertes au télé-enseignement. * Niveau 3	SCIENCES_M_23_24_Niv 1 et 2 SCIENCES_M_23_24_Niv 3
SMPM - Médecine	Master	Biologie-santé Humanités médicales Santé Santé publique	Niveau 2 Niveau 3 : actualisation en lien avec la modifications des maquettes d'enseignement	SMPM_M_23_24_Niv1 à 3
SMPM - Odontologie	Diplôme d'Etat	Docteur en chirurgie dentaire	Modifications des modalités d'évaluation en lien avec les modifications des maquettes des enseignements notamment Introduction de la disposition relative à l'utilisation par les étudiants d'outils d'intelligence artificielle approuvée par la CFVU du 6 juillet 2023 lors du vote des cadrages M3C L, LP et M pour 2023-2024	SMPM_DE_Chirurgie dentaire_23_24
SMPM - Paramédical	Diplôme d'Etat	Masseur-kinésithérapeute	Modifications des modalités d'évaluation en lien, notamment, avec les modifications des maquettes des enseignements Précisions apportées sur les conditions à remplir avant, durant et après les stages Précisions sur les épreuves devant être repassées en 2ème session Ajout d'un bonus "Etudiant accompagnant un étudiant en situation de handicap" Introduction de la disposition relative à l'utilisation par les étudiants d'outils d'intelligence artificielle approuvée par la CFVU du 6 juillet 2023 lors du vote des cadrages M3C L, LP et M pour 2023-2024	SMPM_DE Masseur-kiné_23-24

AMU - CFVU : DÉLIBÉRATION n° 2023/09/14-02

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION n° 2023/09/14-02

Consultation des modifications des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C), votées en **CFVU le 14 septembre 2023**, via le lien AMUbox public, ci-dessous :

<https://amubox.univ-amu.fr/s/FJTM4Qn6MP8bdKH>